

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE LA DRÔME

mgen[★]

JANVIER 2019 / N° 43

26

**MGEN
AVANTAGE.FR
LIBÈRE
VOS ENVIES
DE LOISIRS !**

P.3



GRUPE
vyv

5 PRESTATIONS
Sécu : le bout
du tunnel?

7 ACTUALITÉS
Vivoptim Cardio

8 ZOOM
Retour sur la conférence
de Michel Billé



Les présidents MGEN Rhône-Alpes, de gauche à droite :
 • Yves Garnier (Loire) • Jean-Christophe Baudin (Administrateur national chargé de la région Rhône-Alpes) • Jean-Marie Bouget (Isère) • Jean-Claude Peron (Ain) • Frédéric Vergès (Drôme) • Christiane Szczepanik (Rhône) • Daniel Reynier (Savoie) • Alain Bats (Haute-Savoie) • Marianne Ladet (Ardèche)

En 2019, le contexte politique continue de bousculer le monde mutualiste : avec une hausse des dépenses santé prévue à 400 millions ; avec le 100 % santé qui commence doucement à se mettre en place ; avec la succession des plans santé : le plan pour l'accès aux soins, le plan pauvreté, la simplification du système de santé. L'État s'engage, mais au final, ce sont les contribuables, les complémentaires santé, donc les mutualistes, qui paient. Dans cet environnement, MGEN continue de lutter pour que tous nous puissions être protégés selon nos moyens et à hauteur de nos besoins, elle continue d'affirmer ses valeurs :

La solidarité

Après la mobilisation de la section de la Guadeloupe qui a étudié plus de 350 dossiers en action sociale après l'ouragan Irma, ce fut la section de l'Aude qui s'est mobilisée après des inondations meurtrières pour soutenir ses collaborateurs, ses adhérents et leurs proches.

L'ouverture

Avec la création de la structure MGEN Partenaires, MGEN s'ouvre davantage, rassemble davantage, attire davantage. La Mutuelle des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) nous a rejoints depuis le 1^{er} janvier. Notre présence au sein du groupe VYV est toujours plus nécessaire, pour mieux investir, mieux se développer, mieux répondre aux besoins des adhérents. Avec VYV, nous construisons une offre globale et cohérente, une vraie stratégie santé.

L'engagement

Au sein du groupe VYV, de la Mutualité française, de par ses 1 200 partenariats noués au plan national, régional, ou départemental, MGEN s'engage. Elle s'engage pour la solidarité et l'éducation (chaire Éducation et santé de l'Unesco). Elle s'engage pour la culture (mécénat au Louvre et à Versailles). Elle s'engage pour le sport (Paris 2024, renouvellement de notre engagement auprès de l'équipe de biathlon et de Martin Fourcade). Elle s'engage pour la Justice (le concours Ilan Halimi avec la LICRA et les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale). Ces engagements sont notre fierté.

En affirmant ainsi nos valeurs, nous réunissons autour de nous des acteurs qui les partagent, qui assurent le ciment de notre communauté d'adhérents. Nous continuerons de le faire tout au long de cette année.

Au nom de l'ensemble des sections départementales de Rhône-Alpes, de leurs collaborateurs et collaboratrices, de leurs élu-es, je vous souhaite une excellente année 2019.

**Frédéric Vergès, Président MGEN de la Drôme
 Pour les présidents MGEN de Rhône-Alpes**

Éditorial.....	2
Pages régionales.....	3-6
• MGEN avantage.fr	
• La carte Vitale à 20 ans	
• Sécu : le bout du tunnel	
• La galaxie MTES	
Actualités.....	7
• Vivoptim Cardio	
• Festival BD d'Angoulême	
Zoom.....	8
• Retour sur la conférence de Michel Billé	

ACTION PRÉVENTIVE PAR L'ASSOCIATION ANATEEP PARTENAIRE DE LA MGEN

Vendredi 16 novembre 2018, deux bénévoles de l'association ANATEEP sont intervenus au collège Pays de l'Herbasse dans la Drôme comme ils le font dans tous les collèges de la Drôme afin de sensibiliser les élèves de 6^{ème} aux bons gestes dans les transports scolaires.

Dans un premier temps, les élèves étaient réunis dans une salle où ils ont visionné des vidéos pédagogiques. Les bénévoles, Pierre-Jean Bar et Charles Pomcemilla, ont expliqué aux élèves l'importance d'attendre le car sans gêner les manœuvres du chauffeur, de reculer d'un pas avant que la porte ne s'ouvre, de monter et descendre du car, le cartable à la main, sans se bousculer, de ranger son cartable sous son siège et une fois assis d'attacher sa ceinture.

Les bénévoles insistent sur ce geste obligatoire et sanctionné par la loi en cas de non respect.

Dans un deuxième temps, les élèves ont été invités à monter dans un car afin d'être informés sur la manière d'évacuer en cas d'incendie puis ils ont été chronométrés afin d'évaluer leur réactivité ; en moins de 30 secondes tous les élèves étaient hors du car.

A la fin de la séance, les élèves ont reçu un fascicule explicatif ainsi qu'une réglette au message préventif.

La direction du collège remercie tous les membres qui ont participé à cette action ; les bénévoles de l'ANATEEP, la CPE, les professeurs ainsi que les élèves.

La MGEN soutient cette action qui défend les valeurs « Education et Laïcité ».



BULLETIN DE LA SECTION DE LA DRÔME DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MGEN section de la Drôme, 19, rue Pierre Semard
 26000 Valence
 Tél. : 3676 • Fax : 04 75 42 75 82
 Internet : <http://www.mgen.fr>
 E-mail : sd026@mgen.fr

NOUS RENCONTRER :

VALENCE 19 Rue Pierre Semard - 26000 Valence
MONTÉLIMAR Le 2^e et 4^e mercredi du mois
 Maison des Services Publics, 3^e étage Sud
 1 avenue St Martin - 26200 Montélimar

HORAIRES :

VALENCE / Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h sauf le mardi : 10h-12h et 13h-17h - Contact : sd026@mgen.fr
MONTÉLIMAR / Le 2^e et le 4^e mercredi du mois. Accueil sans rendez-vous de 10h à 13h ou sur rendez-vous de 10h à 17h
 Contact : mgen.montelimar@mgen.fr

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

la Commission information et vie mutualiste
Directeur de la Publication : F. VERGES
Routage : atelier protégé LMDES
Conception/Impression : Kalistene Conseil
 Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 %
 ISSN 1052-8469

MGEN AVANTAGE.FR LIBÈRE VOS ENVIES DE LOISIRS !



Vous aimez lire, aller au théâtre ou à des concerts, découvrir le monde, visiter des musées, pratiquer une activité physique ? Rendez-vous sur mgenavantage.fr et profitez de centaines d'offres pour vivre vos loisirs sans vous priver !

TOUTE LA CULTURE ET LES LOISIRS MOINS CHERS

Grâce à mgenavantage.fr, vous bénéficiez en tant qu'adhérent MGEN **d'avantages exclusifs sur un ensemble d'offres culturelles, de loisirs, de sport et de vacances** partout en France et surtout près de chez vous !

DÉCOUVRIR UNIVERS CULTURE

Concerts, spectacles, théâtres, musées, expositions, mais aussi abonnements presse, cinémas, librairies...

S'ÉVADER UNIVERS VOYAGES & VACANCES

Locations, séjours, hôtellerie, thalasso... Profitez de séjours bien-être, de vacances en campings-villages, d'hôtels de qualité au meilleur prix partout dans le monde.

PARTAGER UNIVERS LOISIRS

Visitez les plus beaux monuments de l'Hexagone, du château d'Azay-le-Rideau au Palais de Tau. Amusez-vous dans les plus grands parcs d'attractions et animaliers (Puy du Fou, Parc Astérix, Futuroscope...).

SE DÉPASSER UNIVERS SPORTS

Clubs de sport, équipements, grandes compétitions... Bénéficiez de tarifs préférentiels sur votre abonnement parmi 2.000 salles de sport en France.

TOUTE L'ANNÉE DES BONS PLANS PRÈS DE CHEZ VOUS

mgenavantage.fr, c'est aussi la culture, les voyages, les loisirs à deux pas de chez vous ! Outre les avantages sur les grandes marques, vous bénéficiez de **nombreux partenariats avec les acteurs culturels locaux** : réductions sur les cinémas de votre quartier, les théâtres, les musées, les festivals régionaux et les associations proches de votre lieu de vie.

mgenavantage.fr — VIVEZ VOS PASSIONS À PRIX RÉDUIT

Zéro contrainte, un maximum d'avantages : mgenavantage.fr, c'est un accès en ligne pour profiter de toutes les offres instantanément !



**DES OFFRES EXCLUSIVES
NÉGOCIÉES POUR LES ADHÉRENTS
MGEN**



**DES BONS PLANS À PROXIMITÉ
GRÂCE À LA GÉOLOCALISATION
ET LA CARTE MGEN AVANTAGE**



**DES ACHATS EN LIGNE
100% SÉCURISÉS**

La carte Vitale a 20 ans

Déployée dans la région en novembre 1998, la carte Vitale est désormais délivrée à tout bénéficiaire de l'Assurance Maladie dès l'âge de 16 ans.



Malgré les apparences, ce n'est pas une carte de paiement. Elle atteste des droits et du rattachement à un organisme d'Assurance Maladie et contient tous les renseignements nécessaires au remboursement de vos soins et à votre prise en charge en cas d'hospitalisation, mais ne contient aucune information d'ordre médical. Elle simplifie vos démarches et garantit un remboursement en une semaine.

Elle est strictement confidentielle. A part vous, elle ne peut être lue que par votre caisse d'Assurance Maladie ou par un professionnel de santé équipé lui-même d'une carte professionnelle autorisant la lecture de la carte Vitale.

MISE À JOUR

Il est conseillé de mettre sa carte Vitale à jour au moins une fois par an, ou après chaque changement signalé à votre caisse de Sécurité sociale :

- ▶ En cas de grossesse ou d'affection de longue durée (ALD) : pour bénéficier de l'exonération du ticket modérateur ;
- ▶ Déménagement ou changement professionnel entraînant un changement de caisse de Sécurité sociale : mettez à jour votre carte Vitale dès que votre

nouvelle caisse vous aura contacté (par courrier, mail ou SMS) ;

- ▶ Droits à la CMU complémentaire ou à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) : dès que vous avez reçu votre attestation de droits, mettez à jour votre carte Vitale pour bénéficier du tiers payant intégral.

La mise à jour s'effectue très facilement dans des bornes présentes dans les centres de Sécurité sociale (dont les sections Mgen), les pharmacies et certains établissements de santé.

CARTE PERDUE OU VOLÉE ?

Envoyez immédiatement à votre caisse d'Assurance Maladie une déclaration sur l'honneur de la perte ou du vol via votre espace personnel, par courrier ou par mail.

Votre caisse vous adressera un formulaire à renvoyer signé avec une photo et un justificatif d'identité. Vous recevrez votre nouvelle carte sous 3 semaines environ.

Si vous retrouvez votre carte entre-temps, renvoyez-la à votre centre de Sécurité sociale.

Carte Vitale défectueuse ou muette : retournez-la à votre centre de Sécurité sociale avec un courrier explicatif.

Sésam Vitale : une idée de génie

Confrontée à une forte hausse de son activité et à une très forte contrainte financière, l'Assurance Maladie a fait, dans les années 90, le pari de la technologie avec Sésam Vitale, un système articulé autour d'une carte à puce. Il s'agissait d'automatiser les remboursements pour maîtriser les coûts et améliorer les délais.

Aujourd'hui, avec près de 100 millions de décomptes annuels pour 3,2 millions d'assurés sociaux, la Mgen a gagné 30 % d'assurés en 20 ans mais réalise près de 90 % de décomptes en plus ! Désormais plus de 92 % des remboursements sont traités automatiquement et, 8 fois sur 10, en moins de 48 h. Des chiffres qui démontrent toute la clairvoyance des concepteurs de Sésam Vitale.

Prête pour le tiers payant généralisé

La carte Vitale est un franc succès. Qui aujourd'hui souhaiterait sa disparition ? Ce succès est un vrai plaidoyer en faveur du tiers payant généralisé. La Mutualité française milite depuis plusieurs années pour la mise en place du tiers payant non seulement sur la part Sécurité sociale mais aussi sur la part complémentaire.

Dans le cadre de l'Association Inter-AMC, les complémentaires santé développent des outils fiables et des services automatisés et sécurisés qui facilitent les démarches des professionnels de santé et des patients : un vrai plus pour l'accès aux soins en levant les freins financiers !

DMP mode d'emploi

Prévu dès 2004 en complément de la carte Vitale, le DMP – dossier médical partagé – est le carnet de santé numérique dont chaque assuré social peut disposer s'il le souhaite.

Il contient l'historique des soins sur 24 mois et toute information utile à la prise en charge : pathologies, allergies, traitements, comptes rendus médicaux, analyses, et même les directives anticipées pour la fin de vie. Ces informations sont cryptées et ne peuvent être lues par les professionnels de santé qu'avec l'accord du patient.

L'objectif est de favoriser la coordination, la qualité et la continuité des soins entre tous les professionnels, en ville comme à l'hôpital, et d'améliorer la prise en charge en cas d'urgence.

Pour l'instant, vous pouvez ouvrir votre DMP via votre pharmacien ou un professionnel de santé équipé du logiciel adéquat.

Sécu : le bout du tunnel ?

Un récent rapport de la Cour des Comptes a apporté une note d'optimisme inhabituelle en annonçant un retour à l'équilibre de la Sécurité sociale en 2018, un léger excédent à partir de 2020 et un remboursement de la dette sociale en 2024. La Sécu est-elle sauvée ? Tentative de décryptage.

Tout d'abord un bémol : le retour à l'équilibre concerne la situation globale des 4 branches - maladie, accidents du travail, famille, vieillesse - de la Sécurité sociale. La branche maladie, quant à elle, resterait déficitaire de 500 millions d'euros en 2019, ce qui serait tout de même sa meilleure situation depuis 30 ans.

Le dernier excédent remonte à 1988 (cf. graphique ci-dessous). Depuis, l'Assurance Maladie a toujours été en déficit, selon un schéma régulier : le « trou » se creuse progressivement jusqu'à ce qu'une réforme améliore les comptes en attendant la crise suivante. Depuis 20 ans le déficit moyen est de 6 milliards d'euros.

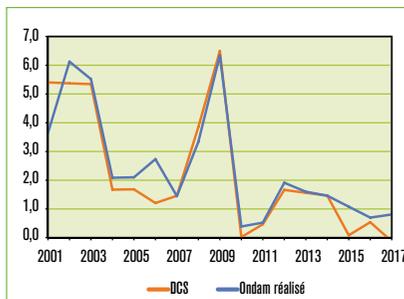
Cette situation provient d'une tendance lourde : les dépenses de santé augmentent plus vite que le produit intérieur brut (PIB)¹, mesure de la richesse nationale. Depuis l'an 2000, le PIB a augmenté de 55 %, la dépense courante de santé (DCS)² de plus de 78 % et l'Ondam³ de 85 % ! Quand les dépenses vont plus vite que les ressources, on est dans le rouge, cette loi s'applique aussi à la Sécu.

Cela dit, la réduction du déficit en 2018 est, en pourcentage, une des plus importantes jamais opérées. S'agit-il d'une rupture avec la tendance 1989-2017 ? Peut-être.

Après tout, la tendance 1970-1988, alternant petits déficits et faibles excédents, était très différente de l'actuelle. D'autant que la hausse des dépenses semble ralentir.

L'INVERSION DE LA COURBE ?

Le graphique ci-dessous montre les variations de la DCS et de l'Ondam par rapport au PIB. Exemples : en 2009, le PIB a chuté de 2,9 % alors que l'Ondam augmentait de 3,5 %, d'où le pic de la courbe bleue à 6,4 points (différence entre -2,9 et + 3,5) ; inversement, en 2010, le PIB et la DCS ont tous deux augmenté de 2 %, d'où une différence égale à zéro.



On voit que les dépenses de Sécurité sociale (Ondam réalisé, en bleu) ont pratiquement toujours augmenté plus vite que la dépense courante de santé (DCS, en orange), et qu'elles ont été maintenues même au plus fort de la crise des subprimes, ce qui explique les « trous » record en 2009-2010 (cf. graphique ci-dessous).

Les courbes orange et bleue dessinent une pente globalement descendante. Cela signifie que l'augmentation annuelle de la DCS et de l'Ondam se rapproche des variations du PIB. Mieux encore : en 2017, la DCS a augmenté moins vite que le PIB, ce qui hélas ne devrait pas se reproduire cette année.

UNE HIRONDELLE NE FAIT PAS LE PRINTEMPS

La France a donc gardé un niveau élevé de protection en matière d'Assurance Maladie malgré les crises, pourtant les Français ont le sentiment d'un recul. Cela tient au fait que les dépenses de santé augmentent nettement plus vite que les revenus, surtout pour les actifs et retraités de l'Etat, dont les revenus sont assis sur un point Fonction publique quasi gelé depuis 10 ans.

Ainsi, la Sécurité sociale a beau intervenir de plus en plus en pourcentage des dépenses totales, ça n'empêche pas le nombre d'euros déboursés par chaque Français d'augmenter lui aussi.

Pour que nous ayons le sentiment, dans notre vie quotidienne, d'une santé moins chère, il faudrait plusieurs facteurs : baisse des dépenses de santé, renforcement des dépenses de Sécurité sociale, augmentation des revenus.

Pour l'instant l'augmentation des revenus ne paraît pas en vue, pas plus que la baisse des dépenses de santé. Il est donc facile de prédire que, soit le « trou de la sécu » va se creuser à nouveau, soit le maintien à l'équilibre de l'Assurance maladie va se traduire, pour les particuliers, par une hausse des coûts de santé, directs (les restes à charge) ou indirects (les cotisations).

L'embellie des comptes de la Sécurité sociale est une vraie bonne nouvelle. Pour autant, reste à résoudre le cœur du problème : comment stabiliser, voire réduire, les dépenses de santé ?

Denis Bosson, Mgen Isère

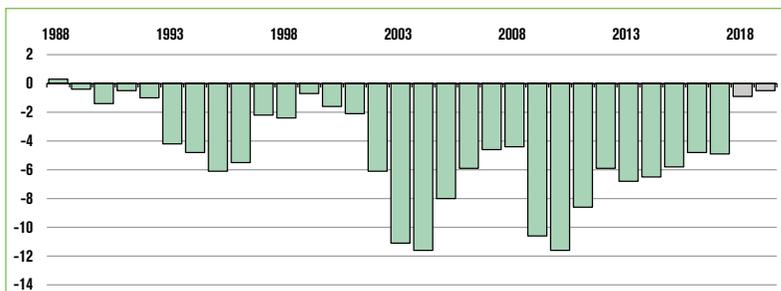
► Pour en savoir plus...

- www.comptes.fr : Rapport Sécurité sociale, oct. 2018 (synthèse)
- www.securite-sociale.fr : Annexe 7 du PLFSS 2019, analyse de l'évolution des dépenses de santé

1 - Les indicateurs PIB, DCS et Ondam ont été utilisés en euros courants.

2 - La dépense courante de santé (DCS) comprend l'ensemble des dépenses de santé de la Sécurité sociale, de l'Etat, des collectivités locales, des organismes complémentaires et des ménages.

3 - Ondam : objectif national de dépenses d'assurance maladie, voté chaque année par le parlement, représente 90 % des dépenses totales de l'Assurance Maladie, tous régimes confondus. Nous utilisons ici l'Ondam réalisé, c'est-à-dire la dépense réelle, et non l'Ondam voté, qui est une prévision.



Évolution du solde de l'Assurance Maladie (différence entre les recettes et les dépenses) en milliards d'euros depuis 1988.

La galaxie MTES



Il y a 3 ans, la Mgen fusionnait avec la Mget – mutuelle générale environnement et territoires – accueillant ainsi un grand nombre d'adhérents issus du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES). Un ministère d'une diversité qui dépasse l'imagination.

Aussi appelé ministère de l'écologie, le MTES est l'héritier du ministère du logement, de l'équipement et des transports dont il a repris les attributions : routes, ponts, canaux, infrastructures portuaires, aéroports, urbanisme et même remontées mécaniques. À ce périmètre déjà conséquent s'ajoutent les questions d'énergie (hydrocarbures, nucléaire, hydro-électricité, etc.) mais aussi les économies d'énergie, les énergies renouvelables, et... la prospection minière.

Écologie oblige : ce ministère est également en charge des questions liées à l'eau, à la biodiversité, au climat et à la protection de l'environnement, ce qui conduit logiquement à la prévention des risques : technologiques, sanitaires liés à l'environnement (pollutions...), naturels (tremblements de terre, inondations, etc.).

Le MTES déploie son action via 70 établissements publics. Côté environnement, citons les parcs nationaux (dont la Vanoise et les Écrins), l'Institut géographique national (IGN), les agences de l'eau, l'Agence pour la maîtrise de l'énergie (Ademe) mais aussi Météo-France.

Dans le domaine des énergies, les plus connus sont le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) et l'IFPEN (ex Institut français du pétrole auquel on a ajouté « énergies nouvelles »).

Dépendent également du MTES l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), le Muséum national d'histoire naturelle et plusieurs écoles d'ingénieurs dont la prestigieuse École nationale des ponts et chaussées, ainsi que l'École nationale de l'aviation civile, qui forme entre autres les pilotes de ligne.

Le MTES a aussi des services en région :

les Directions interrégionales des routes (DIR) et les Directions régionales de l'équipement, de l'aménagement et du logement (DREAL), ainsi que des services départementaux, notamment les Directions départementales du territoire (DDT). Ces services sont à vocation interministérielle : les DREAL dépendent aussi du ministère de la cohésion des territoires, et les DDT regroupent les services de l'équipement et de l'agriculture. Dans un même bureau, il n'est pas rare que des agents

aux fonctions semblables relèvent de ministères différents.

Au gré des réformes, beaucoup d'agents ont dû passer d'une culture très régaliennne de l'équipement, du logement et des transports à des missions centrées sur l'environnement et la protection des risques, au sein de multiples administrations et collectivités. Une évolution très rapide, avec parfois un sentiment de perte de sens. Et un défi pour la Mgen : devenir une référence solide et rassurante dans un univers professionnel multiple et changeant.

Questions à Rémi Heissat, fonctionnaire du MTES et élu Mgen Isère



Comment est-ce que tu te situes dans la « galaxie MTES » ?

Je m'occupe de pastoralisme, en appui aux communes pour l'amélioration des gîtes de bergers, des pistes d'accès, la restauration des pâturages, etc. J'appartiens au MTES mais je travaille pour le ministère de l'agriculture, je suis un bon exemple de l'évolution de mon ministère.

Nous avons connu des bouleversements en cascade : en 8 ans certains ont changé 3 fois d'employeur ! Du coup le sentiment d'appartenance se délite. Plusieurs cultures coexistent encore dans un même service, par exemple à la DDT il y a 2 associations culturelles et 2 mutuelles : celle de l'agriculture et maintenant la Mgen.

Justement, comment est vécu ce passage de la Mget à la Mgen ?

On a eu beau préparer, informer et expliquer pendant les 2 ans qui ont précédé la fusion, elle a quand même été vécue par certains comme un changement brutal. Il faut du temps pour digérer les choses : 3 ans après, la Mgen reste un univers un peu exotique. C'est très net dans les assemblées départementales et les rencontres mutuelles : à la Mget c'était des lieux de débat animé sur les évolutions, il y avait une forte participation. A la Mgen, la participation est moins importante, il y a beaucoup d'information descendante et moins de débat, certains ont l'impression de moins de démocratie.

En tant qu'élu au comité de section, c'est quelque chose que je voudrais faire évoluer.

Propos recueillis par Denis Bosson

Vivoptim Cardio



DE PETITS EFFORTS
POUR VOUS,
DE GRANDS EFFETS
POUR VOTRE CŒUR

Protéger sa santé aujourd'hui pour prévenir les risques de demain : prendre en charge son cœur et son corps et ressentir rapidement les effets bénéfiques ! Retrouver un équilibre alimentaire sain et renouer avec le plaisir de pratiquer une activité physique régulière. Et pas à pas, se sentir bien au quotidien.

Vivoptim Cardio est un programme de prévention e-santé. Il vous permet d'améliorer efficacement votre santé en prévenant les risques cardiovasculaires grâce à un accompagnement personnalisé et adapté.

Encadré par des professionnels de santé, ayant en moyenne 15 années d'expérience en milieu hospitalier (infirmier(e)s diplômé(e)s d'État, tabacologues, éducateurs sportifs, nutritionnistes, psychologues) vous prenez en main votre bien-être et votre santé par de petits efforts aux grands effets.

Applicable à tout moment de la journée, le programme Vivoptim Cardio vous réconcilie avec votre santé le plus simplement du monde. Qu'il s'agisse de diététique, d'activité sportive, de gestion du stress ou de maîtrise du sommeil, il vous permet de retrouver le pouvoir d'agir efficacement sur votre santé, sans contrainte et à votre rythme.

Ouvert à tous les adhérents MGEN santé prévoyance, Vivoptim Cardio propose, via un espace personnel sécurisé des parcours et des solutions de prévention simples, évolutifs et rigoureusement adaptés à chaque profil.

Sensibilisation aux risques, coaching en ligne, recommandations, échanges avec des professionnels de santé via une plateforme médicalisée, mais aussi partage d'informations sur un forum communautaire : Vivoptim Cardio vous offre les clés pour devenir acteur de votre santé.

Vivoptim est vraiment confidentiel : il correspond aux exigences du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : les données sont 100 % sécurisées, conservées chez un Hébergeur Agréé de Données de Santé, avec accès sécurisé par authentification, pour les utilisateurs et les professionnels de santé, pour vous garantir la plus stricte confidentialité

VIVOPTIM CARDIO EN PRATIQUE !

1

Je m'inscris et j'évalue mon risque cardiovasculaire en répondant à un questionnaire.

2

Je découvre mon parcours de prévention progressif

3

Je profite d'un programme personnalisé adapté à mes besoins et encadré par des professionnels de santé

4

Je persévère grâce à mes résultats et aux espaces de partage avec la communauté.

Inscrivez-vous et définissez immédiatement votre profil cardiovasculaire sur www.vivoptim.com ou au numéro vert 0 801 010 000 (service et appel gratuit) Appli téléchargeable sur AppStore et GooglePlay

Festival international de la bande dessinée d'Angoulême : le concours est lancé



Pour la troisième année consécutive, le Groupe MGEN est partenaire du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême et plus particulièrement du concours de la BD scolaire, qui bénéficie également du soutien du ministère de l'Éducation nationale et du réseau Canopé.

Le Festival se déroulera cette année du 24 au 27 janvier 2019. Le concours 2018/2019 a débuté le 1^{er} octobre 2018 et se clôturera le 5 mars 2019.

Ce concours sous le patronage du Ministère de l'Éducation Nationale est entièrement gratuit. Parvenu à sa 45^e édition, il continue à accompagner et découvrir les plus jeunes talents de la bande dessinée en France – sachiez-vous que Pénélope Bagieu, Catherine Meurisse, Arthur De Pins, Jérémie Moreau et beaucoup d'autres auteurs professionnels aujourd'hui ont été sélectionnés à leur tour ?

Parrainé par MGEN ce concours est ouvert à tous les établissements scolaires dans le monde entier, qui relèvent du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Agriculture, de la grande section maternelle à la terminale. Peuvent également participer les enfants accueillis dans des structures sociales et culturelles (C.S.C.S., Centres de Loisirs, Ateliers d'Arts Plastiques...), ainsi que les établissements et classes spécialisées (IME, SEGPA, CLIS, ULIS...).

La marraine de cette année est Claire Fauvel, lauréate du Fauve Jeunesse 2018 pour l'album « La guerre de Catherine » qui a réalisé l'affiche et tous les visuels du concours.

Compte rendu de la conférence de Michel Billé

LE 16 NOVEMBRE 2018 À L'OCCASION DE LA RENCONTRE SANTÉ :
SENIORS : J'ADORE, J'ABHORRE ?

En partenariat avec la Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes et le CCAS de Romans.



PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE : *VEILLISSEMENT ET SOCIÉTÉ...*

Note d'intention : « Vieillir dans la société contemporaine constitue une expérience tout à fait paradoxale. En effet, nous atteignons désormais des durées moyennes d'existence jamais atteintes jusque-là (allongement de l'espérance de vie) mais nous avons à vieillir dans une société qui ne nous autorise à vieillir qu'à la condition de rester jeune... »

Le statut des plus vieux dans la société se trouve dès lors déprécié à cause des images négatives de la vieillesse dont, souvent, personnellement et collectivement nous sommes porteurs.

Il nous faut donc, pour vieillir sereinement, renverser ces images et tenter d'y substituer des représentations positives... La vieillesse n'est en effet en soi ni un problème, ni un fardeau, ni une maladie, ni un délit, elle est fondamentalement une chance... Une chance pour soi et une chance sociétale pour peu que l'on s'attarde à en comprendre les enjeux personnels et sociétaux, vieillir c'est en effet remanier son rapport au temps, au monde, aux autres et à soi-même et, dans ces remaniements, c'est potentiellement gagner en liberté ! »



Trois questions... à Michel Billé

► *Ce parcours vous permet-il de mieux décrypter les situations vécues ?*

Je l'espère évidemment... Le fait de se reconnaître soi-même vieillissant permet certainement de mieux comprendre ce que vivent ceux qui vieillissent. Quel que soit le domaine, il ne s'agit pas de juger, encore moins de condamner, il s'agit de chercher à comprendre pour rejoindre l'autre dans ce qu'il vit, parfois avec tant de difficultés, mais parfois aussi avec bonheur. C'est à cette condition que nous devenons capables de solidarité.

Interview de Xavier HUBERT

► *Pourquoi parle-t-on d'espérance de vie ?*

Faut-il en effet que nous ayons peur de la mort pour parler d'espérance dans un contexte sociétal qui refuse toute référence religieuse ! L'espérance est pourtant l'une des vertus théologales et l'usage du mot laisse entendre non seulement l'espoir de vivre encore mais l'espérance d'un au-delà... Sans doute devrions-nous parler d'une durée moyenne d'existence, ce qui ne nous empêcherait pas de réfléchir au sens que nous entendons donner ou reconnaître à nos vies...

► *Qu'est-ce qui vous a amené à travailler sur les questions relatives à la vieillesse ?*

Nos histoires de vie sont à la fois complexes et pleines de sens... Né dans une famille marquée par la présence d'un frère handicapé (à qui je suis heureux de rendre hommage) je suis « naturellement » devenu éducateur spécialisé, puis, devenu formateur en travail social, j'ai repris des études de sociologie qui m'ont conduit à m'intéresser au vieillissement de la population et aux problématiques qui lui sont liées, en particulier la transformation des structures familiales. L'essentiel dans cette aventure étant de toujours chercher à comprendre ce que vivent nos contemporains.

BIBLIOGRAPHIE DE MICHEL BILLÉ, SOCIOLOGUE

La tyrannie du Bienvieillir,
avec D. Martz. Ed. Eres.

La société malade d'Alzheimer.
Ed. Eres. Mai 2014.

Lien conjugal et vieillissement.
Ed. Eres. Oct. 2014.

Co-auteur du ***Dictionnaire impertinent de la vieillesse.***
Ed. Eres 2017.

Manifeste pour l'âge et la vie : réenchanter la vieillesse,
avec C. Gallopin et J. Polard Ed. Eres.

La chance de vieillir Essai de gérontologie sociale.
Ed. L'Harmattan.

Dépendance quand tu nous tiens !,
avec D. Martz et MF. Bonicel. Ed. Eres.
Fév. 2014.